

**NEPAL – APRES LES SEISMES du 25 AVRIL 2015 et du 12 MAI 2015**  
**Bulletin n°4**

POITIERS, le 3 avril 2016

Madame, Monsieur, Chers donateurs,

Les journées et les semaines passent trop vite...et il est bien temps que je vous donne des nouvelles de nos amis népalais.

Vous avez pris connaissance, dans le journal n°15 de décembre dernier, de la situation difficile au Népal puisque, juste après les 2 terribles séismes qui ont frappé le pays, un blocus à la frontière indo-népalaise a stoppé tout le processus de reconstruction engagé. Ce blocus a eu un impact économique plus fort que le tremblement de terre lui-même. La volonté des népalais est extraordinaire, ils sont repartis immédiatement avec beaucoup d'énergie pour effacer ces catastrophes.

Dans les villages, les habitations ne sont pas encore toutes reconstruites, et en ville, les maisons et immeubles n'ont pas tous été remis en état.

Pour la maison des enfants, compte tenu des dégâts constatés et de la fragilité du bâtiment actuel, nous avons décidé de transférer les enfants dans un bâtiment sur le même site que le collège "Asmita English School", conforme aux normes antisismiques.

Depuis, et malgré le blocus, j'ai le plaisir de vous annoncer que les travaux d'aménagement ont été réalisés : construction de sanitaires, de salles de bain, d'une grande cuisine, d'un espace de stockage des denrées, aménagement de 4 chambres.



21 rue Saint-Denis 86000 POITIERS

Téléphone : 05.49.60.29.08

Association régie par la loi de 1901, publiée au journal officiel le 27 octobre 1993

[www.medic-nepal.org](http://www.medic-nepal.org)

[accueil@medic-nepal.org](mailto:accueil@medic-nepal.org)

# M é d i c N é p a l

## Santé et Education des Enfants au Népal

Les enfants viennent de s'installer dans ce nouveau lieu et en sont ravis.

Cet investissement a été possible grâce aux dons exceptionnels 'séismes', auxquels vous avez contribué.



En ayant plus d'espace, nous pouvons accueillir de nouveaux enfants : déjà 6 garçons et 4 filles ont rejoint la maison. Tous sont issus de familles très pauvres, impactées par le séisme ; ils ont entre 4 ans et 10 ans.



Les travaux ainsi réalisés nous laissent du temps pour envisager la suite du projet :

- acquisition d'un terrain et construction d'un bâtiment spécifique ?
- amélioration et agrandissement des actuels locaux ?

De nombreux points doivent être examinés sur place : juridiques pour trouver le meilleur schéma d'acquisition du terrain, financier pour trouver les fonds complémentaires à la construction, organisationnel pour le suivi des travaux, ...

Aussi, je vous informe qu'une nouvelle mission humanitaire est organisée du 27 avril au 10 mai, afin de travailler sur place avec Dipak et Kripa DULAL.

Au-delà de l'investissement, l'accueil de nouveaux enfants génère des coûts de fonctionnement plus élevés. A titre d'exemple, la prise en charge d'un nouvel enfant représente, en moyenne, une charge supplémentaire annuelle de 1 200 €.

Aussi, vous qui avez participé à notre collecte suite à l'appel de fonds réalisé après les séismes, si vous souhaitez continuer à aider ces enfants, vous pouvez :

- Soit effectuer un don ponctuel en 2016,
- Soit parrainer les enfants grâce à un virement permanent mensuel.

Sachez que dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé. Je vous adresse d'ores et déjà mes sincères remerciements et vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le bulletin de souscription correspondant.

En espérant pouvoir compter sur votre soutien,

Très cordialement,

La présidente,

Hélène BOYER-JULIEN

<http://medicnepal.canalblog.com>

<https://www.facebook.com/medicnepal>

2 1 r u e S a i n t - D e n i s 8 6 0 0 0 P O I T I E R S

T é l é p h o n e : 0 5 . 4 9 . 6 0 . 2 9 . 0 8

Association régie par la loi de 1901, publiée au journal officiel le 27 octobre 1993

[www.medic-nepal.org](http://www.medic-nepal.org)

[accueil@medic-nepal.org](mailto:accueil@medic-nepal.org)